



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 23 février 2016

# Communiqué de presse

## « **Embauche PME** »

Depuis 3 ans, la France est engagée dans une bataille pour la croissance et l'emploi, la lutte contre le chômage étant « la première priorité » (PR, lors de ses vœux du 31 décembre). C'est dans ce cadre que le Président a présenté **un nouveau dispositif de soutien à l'embauche pour les PME**.

Le dispositif « embauche PME » concerne les recrutements réalisés par des PME jusqu'au 31 décembre 2016. Il s'agit d'une prime trimestrielle de 500€ versée durant les deux premières années du contrat (soit 4.000€ sur 2 ans au maximum), en faveur de toutes les PME de moins de 250 salariés. Les seules conditions sont de recruter un salarié entre 1 et 1,3 SMIC pour un CDI ou CDD (≥6mois) ou contrat de professionnalisation (≥6mois).

Cette aide à l'embauche est cumulable avec d'autres dispositifs emploi dont le CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) établi à 9 % de la masse salariale (6 % en hexagone) et les exonérations de charges spécifiques pour l'Outre-mer.

Les services de l'Etat, Préfecture de la Martinique, DIECCTE, ASP, URSAFF, sont tous mobilisés pour la mise en oeuvre de ce plan pour l'emploi.

Des réunions d'informations sont programmées afin de présenter le dispositif d'aide à l'embauche auprès des acteurs économiques.

Les équipes de médiateurs économiques, mises en place avec la CRESS, pour aller à la rencontre des entreprises se renforcent : des VSC (volontaires de service civique) sont en cours de recrutement.

### Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - [nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr) 1/2  
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93 – [ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

## Annexe programme des réunions

<i>Organisateur</i>	<i>Cible visée</i>	<i>Date/Heure</i>	<i>Lieu</i>
<b>Réunions d'arrondissement</b>			
SP Saint-Pierre	Entreprises de l'arrondissement Nord-Caraïbe	22/02 – 18h	Saint-Pierre (CDST, salle Frères Lumières)
SP Trinité	Entreprises de l'arrondissement Nord-Atlantique	25/02 – 18h	Trinité (Salle des fêtes)
SP Marin	Entreprises de l'arrondissement Sud-Atlantique	29/02 – 17h	Marin (Maison des associations)
SP Marin	Entreprises de l'arrondissement Sud-Caraïbe	03/03 – 17h	Trois-Ilets (Mairie, salle des délibérations)

D'autres réunions thématiques sont programmées avec les acteurs économiques au cours des semaines à venir (secteur agricole, entreprises du secteur agricole, entreprises du secteur BTP, entreprises du secteur Logement Social, opérateurs culturels, structures de loisirs collectifs et remise en forme).

### Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - [nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr) 2/2  
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93 – [ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)